MINIST ÈRE DE L A COMMUNICAT ION &DES MEDIAS

REVUE DE PRESSE

REVUE DE PRESSE DU MARDI 10 MARS 2026

Nouveau drame à Rubaya : Kinshasa promet des poursuites contre les auteurs devant les juridictions compétent

Dans un communiqué signé dimanche 8 mars 2026, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a exprimé sa profonde consternation à la suite du nouveau drame survenu dans le périmètre minier de Rubaya, dans le territoire de Masisi au Nord-Kivu, où un glissement de terrain a englouti plusieurs galeries exploitées illégalement, causant des pertes en vies humaines et de nombreux blessés. Dans un contexte marqué par l'occupation de la zone par la coalition AFC/M23 soutenue par le Rwanda et la poursuite d'activités minières clandestines, l'Exécutif national dénonce un système organisé d'exploitation illégale des ressources naturelles et annonce des mesures visant à traduire devant les juridictions compétentes tous ceux qui tirent profit, directement ou indirectement, de cette économie de guerre.

PDDRCS : près de 5.000 ex-combattants démobilisés puis réinsérés, signale Forum des As

Le Coordonnateur national du Programme de Désarmement, Démobilisation , Re l è v e m e n t Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS), Jean de Dieu Désiré Ntanga Ntita a, lors du briefing presse de lundi 9 mars 2026, co-animé avec le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, indiqué que près de 5.000 ex combattants ont été démobilisés puis pris en charge pour leur réinsertion socio- économique.

RDC: ce que l'on sait de l'annonce de libération de militaires FARDC par l'AFC/M23

L'annonce, par l'AFC/M23, de la libération prochaine de militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) remet sur le devant de la scène la question sensible des détenus liée au conflit dans l'est du pays. Le mouvement parle de 5 000 hommes. Selon des informations rapportées par RFI, environ 2 700 militaires congolais seraient concernés par cette mesure que le mouvement présente comme un geste de bonne foi.

Rapport choc sur Kinshasa : l'Agence intelligence économique dénonce une gouvernance urbain, déplore Le Potentiel

Un rapport d'enquête stratégique de plus de 5 000 pages, réalisé par l'Agence Intelligence Économique et présenté lundi 9 mars lors d'une conférence de presse à l'hôtel Rotana de Kinshasa par son directeur général, Pierre Louis Bondoko, dresse un diagnostic sévère de la gestion de la capitale congolaise. Intitulé « Kinshasa : crise urbaine et fragilités de gouvernance », ce document de portée internationale met en lumière les causes profondes des inondations récurrentes, de la dégradation des infrastructures et des difficultés structurelles de gouvernance dans la capitale de la République démocratique du Congo.

RDC : Avec la désolidarisation de certains sénateurs, Modeste Bahati risque-t-il de revivre le cauchemar « Nene Nkulu » ? s'interroge Scooprdc

Quatre sénateurs du groupe AFDC-A ont fait une déclaration politique pour désapprouver la prise de position par leur autorité Modeste Bahati Lukwebo sur la question de la retouche de la Constitution. « La récente sortie médiatique de l'honorable Modeste Bahati, autorité morale de notre groupe politique n'a jamais fait l'objet d'aucune discussion ni validation préalable au sein de notre groupe politique. En conséquence, notre groupe se désolidarise de cette prise de position exprimée à titre personnel et invite le 2è vice-président du Sénat à tirer les conséquences politiques qui s'imposent », peut-on lire dans leur déclaration lue au Palais du peuple ce lundi 09 mars.

La perception de l'évolution des droits des femmes en baisse de 10 % en deux ans en RDC, explique Radio Okapi

La perception de l'évolution des droits des femmes est passée de 67 % à 57 % entre 2024 et 2026 en République démocratique du Congo, soit une baisse de 10 % en deux ans. Ces chiffres sont issus du rapport du groupe Target SARL, présenté le lundi 9 mars à Kinshasa devant les médias. Selon ce rapport, la catégorisation par genre montre que les femmes ont un regard plus critique sur l'évolution de leurs droits : 64 % en 2024 contre 54 % en 2026, tandis que les hommes affichaient 67 % en 2024 contre 59 % en 2026.

Cellule de communication